



**Demande de progressivité dans l'inscription
à la classe de revenu dans le régime de sécurité sociale
des travailleurs non salariés dans les secteurs agricole
et non agricole dans le cadre de l'encouragement
des nouveaux promoteurs**

Je soussigné
né le
titulaire de la carte d'identité nationale n°
demeurant à
.....
affilié au régime des travailleurs non salariés dans les secteurs agricole et non agricole sous le
n° _____ ,
demande la progressivité dans l'inscription à la classe de revenu correspondante à mon activité
professionnelle et ce conformément aux dispositions des articles 6 bis et 8 bis du décret n° 95-1166
du 3 juillet 1995 relatif à la sécurité sociale des travailleurs non salariés dans les secteurs agricole et
non agricole.

Fait le

Signature

La demande est à déposer auprès du bureau régional ou local territorialement
compétent lors du dépôt de la demande d'affiliation au régime des travailleurs non salariés
dans les secteurs agricole et non agricole ou ultérieurement dans un délai ne dépassant pas
deux ans à partir de la date d'affiliation.